

# FORMATION A LA MISE EN PLACE D'UN REVEIL MUSCULAIRE

## OBJECTIF GÉNÉRAL

Approfondir ses connaissances en biomécanique et anatomie et ses compétences pédagogiques afin de prévenir des risques physiques de l'activité professionnelle - Connaître les troubles et les douleurs liés à son secteur d'activité - Être capable de mettre en place un programme d'étirements/ échauffements en fonction de l'activité

#### DURÉE

3h30 heures de formation (en présentiel)

## **PUBLIC CONCERNÉ**

Toute personne étant amenée à travailler dans l'entreprise.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Groupe de 12 personnes au maximum

## PROGRAMME DE LA FORMATION

## Présentation de la formation

- Introduction sur les troubles musculo-squelettiques (TMS)
- Notions d'anatomie et biomécanique
- Rappels sur les principes de manutention et spécificités liés à son métier
- Les composantes de l'hygiène de vie
- Importance du réveil musculaire avant la prise de poste
- Mise en place d'un protocole de réveil musculaire : démonstrations et explications détaillées des échauffements
- Importance de la pratique des étirements au quotidien
- Mise en place d'un protocole d'étirement : démonstrations et explications détaillées des étirements
- · Renforcement musculaire
- · Notions d'hygiène de vie

## Bilan de la formation

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Interaction permanente entre les participants et le formateur

Grille d'auto-évaluation des connaissances avant / après

Mise en situation des participants (Situations à Résolution de Problèmes)

Alternance d'apports théoriques (supports de cours projetés sur vidéoprojecteur) et pratiques (pédagogie par l'action / mise en situation des participants).

#### VALIDATION

Remise d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat de réalisation

# **LIEU DE LA FORMATION**

Au sein de l'entreprise du « client ».

# **TARIFS**

350 HT + frais kilométriques

#### **DUTY FORMATION (S.A.S.U)**

Tél: 07.68.25.29.86 (56 rue de Briey – 57250 MOYEUVRE-GRANDE) Email: duty.formation@gmail.com